

» PRESSE NATIONALE

Politique 



38E SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA : TIÉMOKO MEYLIET KONÉ À ADDIS-ABEBA

Le 38e sommet ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine se tient, du 15 au 16 février 2025, à Addis-Abeba (Éthiopie). Le Chef de l'État ivoirien sera représenté par Tiémoko Meyliet Koné, Vice-président de la République. Le numéro 2 ivoirien s'est envolé juste après le Conseil des ministres pour la capitale éthiopienne. La rencontre est placée sous le thème « Justice pour les Africains et les personnes d'origine africaine à travers les réparations ». Les participants profiteront de l'occasion pour aborder les crises sur le continent, ainsi que les questions de paix et de sécurité.



RELIGION : BEUGRÉ MAMBÉ ÉCHANGE AVEC LE BISHOP BENJAMIN BONI

Le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de Vie, Robert Beugré Mambé, a échangé, hier, mercredi 12 février 2025, à Abidjan, avec le président de l'église Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire, Bishop Boni Benjamin. Il est allé présenter ses vœux de santé et de bonheur au guide religieux et lui traduire sa reconnaissance et sa gratitude pour les prières qu'il a bien voulu formuler pour le pays tout entier et en particulier pour les Éléphants, lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023), remportée par ces derniers. Le Chef du Gouvernement a encore sollicité le bishop pour des prières en 2025, année au cours de laquelle va se tenir l'élection présidentielle, précisément le 25 octobre. Le souhait de Beugré Mambé est que tout se passe dans la paix et le calme.



SANTÉ, INFRASTRUCTURES, FONCIER, BONNE GOUVERNANCE : LE GOUVERNEMENT PREND DE GRANDES DÉCISIONS

Le Gouvernement ivoirien place au cœur de son action l'amélioration constante des conditions de vie des populations partout où elles se trouvent sur le territoire national. Ainsi, il a pris, hier, mercredi 12 février 2025, à Abidjan-Plateau, de grandes décisions dans les domaines de la santé, des infrastructures routières, du foncier et de la bonne gouvernance au terme d'un Conseil des ministres présidé par le Chef de l'État, Alassane Ouattara. Selon le porte-parole de l'équipe gouvernementale, le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, le Conseil a été meublé comme d'habitude par des décrets, des projets d'ordonnance, des mesures individuelles et des communications.



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE : TOUT SUR L'OFFENSIVE D'ADAMA BICTOGO À NEW YORK

Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Adama Bictogo, présent à New York, a participé, dans la matinée du mercredi 12 février 2025, à la réunion du Comité préparatoire de la Conférence mondiale des présidents de Parlement, au siège des Nations Unies. Après un déjeuner servi en l'honneur

des membres du Comité préparatoire, accompagné d'un représentant permanent auprès des Nations Unies, la réunion s'est poursuivie plus tard dans l'après-midi. Cette réunion qui visait à finaliser la structure et les thèmes de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, prévue en juillet 2025, a été marquée par un échange stratégique avec le Secrétaire général de l'ONU et l'examen du programme révisé de la conférence, du projet de règlement, ainsi que de la déclaration de haut niveau.

Economie 



CONSEIL DES MINISTRES, HIER : LE GOUVERNEMENT DÉCIDE DE LA CRÉATION DU SIFOR-CI

Hier, mercredi 12 février 2025, un Conseil des ministres s'est tenu, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan-Plateau, sous la présidence d'Alassane Ouattara, Président de la République, Chef de l'État. Au cours de cette rencontre, il a été décidé, selon le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, de la création d'une nouvelle structure agricole : « Le Conseil a adopté une ordonnance portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Système d'Information du Foncier Rural de Côte d'Ivoire (SIFOR-CI), et le projet de loi de ratification y afférent », a-t-il affirmé, puis, il ajoute : « Le déploiement du SIFOR-CI permettra de lever les difficultés sur le circuit d'intervention, de réduire nettement les délais et les coûts d'intervention, et d'accélérer les opérations de sécurisation du foncier rural ».



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES : UN NOUVEL ORGANE VOIT LE JOUR

Le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a annoncé, mercredi 12 février 2025, à l'issue du Conseil des ministres à Abidjan, la création d'un nouvel organe dénommé Groupe de surveillance financière (GSF). Il sera chargé de veiller à faire appliquer les sanctions relevant des douanes ivoiriennes et de contrôler les assujettis.



AUTOROUTE BOUAKÉ-KANAWOLO : LE GOUVERNEMENT RATIFIE UN PRÊT POUR LES TRAVAUX

Le Gouvernement a ratifié, mercredi 12 février 2025, en Conseil des ministres à Abidjan, un accord de prêt d'un montant total de 30 milliards de FCFA pour le financement de la construction de l'autoroute Bouaké-Kanawolo. Son porte-parole, Amadou Coulibaly, a rappelé que ce prêt a été conclu en mai 2024 entre la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Côte d'Ivoire en vue du financement partiel du projet de construction de l'autoroute Bouaké-Kanawolo, notamment le tronçon Bouaké-Cobo, long de 69,5 kilomètres en deux fois plus large. (Source : AIP)

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS EN 2024 : ADAMA COULIBALY SALUE LES PERFORMANCES ET FAIT DES RECOMMANDATIONS

« Bilan 2024 et perspectives 2025 de la DGMP ». Tel est le thème du séminaire-bilan de la Direction générale des Marchés publics (DGMP) qui se tient durant deux jours à l'Hôtel Pullman d'Abidjan-Plateau. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire-bilan a été présidée, ce mercredi 12 février 2024, par le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly. « Je note avec satisfaction la hausse de 4,8 points du taux des marchés passés par voie de procédures concurrentielles, alors que ceux passés par voie de procédures non concurrentielles ont connu une baisse de 4,2 points entre 2023 et 2024. En ce qui concerne spécifiquement les marchés de gré à gré, ils ont baissé de 2,1 points sur la même période », a fait savoir le ministre Adama Coulibaly, avant de faire cette recommandation : « Je vous demande de prendre toutes les dispositions utiles pour améliorer les performances de ce précieux applicatif (le Système intégré de Gestion des Opérations des Marchés publics - SIGOMAP) ».

DÉPLOIEMENT DU LCA60T : LA CÔTE D'IVOIRE S'IMPOSE COMME UN LEADER AFRICAIN DE LA LOGISTIQUE MODERNE ET ÉCOLOGIQUE

Abidjan accueille, demain, 14 février 2025, un séminaire consacré à la technologie dirigeable LCA60T, une innovation conjointe des industries aéronautiques française et canadienne. Ce projet, porté par un partenariat stratégique entre le ministère des Transports et Flying Whales, ouvre de nouvelles perspectives économiques et sociales pour le pays, et positionne la Côte d'Ivoire en leader africain de la logistique durable. Le dirigeable LCA60T est une révolution logistique capable de transporter jusqu'à 60 tonnes de fret. Il permet un chargement et déchargement en vol stationnaire, sans nécessiter d'infrastructures terrestres. « Le Gouvernement ivoirien continuera d'accompagner ce projet, car il porte les aspirations de notre nation à un développement inclusif, durable et innovant », a déclaré Amadou Koné, ministre ivoirien des Transports.

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE : LE DG AHOUSSE ARTHUR DRESSE UN BILAN DE GESTION 2024 « GLOBALEMENT SATISFAISANT »

La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique organise, depuis mardi 11 février 2025, à San Pedro, son séminaire bilan 2024 et perspectives 2025. A cette occasion, le directeur général de cette administration, Ahoussi Arthur, a noté, au titre de la gestion 2024, un bilan « globalement satisfaisant ». Le premier responsable de cette régie financière précise que le Trésor public a recouvré 186,2 milliards de FCFA de recettes non fiscales sur une prévision de 125,3 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 148,6%. Au titre du règlement de la dette fournisseur, le Trésor public a payé dans le délai réglementaire le montant de 931,7 milliards de FCFA sur des prises en charge de 1508,6 milliards de FCFA, soit un taux de règlement de 61,8% au terme de la période complémentaire.

LITIGE SUR LE LOTISSEMENT DE BESSIKOI À COCODY : LES PROTAGONISTES REÇUS PAR LE MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION

A la suite des différentes parutions sur les réseaux sociaux faisant état de ce que des Arrêtés de Concession définitive (ACD) auraient été délivrés au mépris de leurs droits sur des lots issus du plan de lotissement de Bessikoi, les protagonistes concernés, Traoré Assétou épouse Amon et son adversaire Komé Bakary, ont été reçus par les services compétents du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. C'est ce qu'indique un communiqué émanant dudit ministère produit le mercredi 12 février 2025 par le directeur des Affaires juridiques et du Contentieux, Kaba Mory. Le ministère a fait remarquer que les arrêtés de concession définitive délivrés l'ont été conformément à la procédure domaniale ou aux décisions spécifiques rendues par l'autorité judiciaire concernant cette affaire.



SOMMET D'ACTION SUR L'IA/MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION : KALIL KONATÉ PRÉSENTE LE PLAN DE LA CÔTE D'IVOIRE

En marge du sommet des Chefs d'État de l'action sur l'Intelligence artificielle, le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Kalil Konaté, a pris part au débat ministériel d'échange de bonnes pratiques, hier, mercredi 12 février 2025, au siège de l'Unesco à Paris. L'invasion rapide de l'Intelligence artificielle dans tous les secteurs d'activité qui impose des changements de paradigmes oblige les États à prendre des garde-fous pour éviter de tomber dans les travers dus à cette nouvelle technologie. Donc, il s'agit de mieux gérer ses répercussions positives et négatives sur les sociétés, l'environnement et la vie humaine. Ils sont aidés dans cette démarche par l'Unesco qui a adopté, en novembre 2021, une recommandation sur l'éthique de l'Intelligence artificielle.



PROMOTION DE L'EXPERTISE LOCALE DANS LE SECTEUR DES MINES ET ÉNERGIES : LE CONTENU LOCAL, UN IMPÉRATIF POUR GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF

Le contenu local est un impératif pour garantir un développement durable et inclusif de l'économie, a déclaré le directeur du Suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures à la Direction générale des Hydrocarbures, Médard Kouakou N'Zué. Il s'exprimait à « Tout Savoir Sur », tribune d'échange et d'information du CIGC, le mardi 11 février 2025, à Abidjan-Plateau. « Le Président de la République a toujours voulu que l'exploitation des ressources naturelles profite en priorité aux Ivoiriens en générant des emplois, en développant des compétences locales. Donc, le Contenu local n'est pas une option, mais un impératif pour garantir un développement durable et inclusif de l'économie », a indiqué Médard Kouakou N'Zué. (Source : CIGC)



UNITÉ SEMI-INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE MANIOC DE N'DOUCI : LA BAD SALUE UN INSTRUMENT DE PROMOTION ET D'INCLUSION SOCIALE DE LA FEMME

Le coordonnateur général du PS-GOUV et du PA-PSGOUV, Non Karna Coulibaly, a effectué, le 07 février 2025, une visite sur les installations de l'unité semi-industrielle de transformation de manioc en attiéké du groupement Sanata de N'douci, en compagnie d'une délégation de la Banque africaine de Développement (BAD). Le représentant du Canada au Conseil d'administration de la Banque africaine de Développement (BAD), qui finance le Projet d'Appui au Programme social du gouvernement (PA-PSGOUV), a salué le dynamisme des femmes de cette unité semi-industrielle située à N'Douci. « La BAD est fière de s'associer à une telle initiative et démontre son engagement à soutenir les priorités du Gouvernement ivoirien dont l'ambition est de permettre aux populations de bénéficier des retombées de la croissance », a déclaré Edmond Wega. Il a souligné que le PS-Gouv, initiative multisectorielle destinée aux populations vulnérables, est en harmonie avec la politique d'aide internationale du Canada. (Source : CIGC)



DÉVELOPPEMENT DE L'IA / PR RAMATA LY-BAKAYOKO : « LA CÔTE D'IVOIRE EST UN ACTEUR CLÉ EN AFRIQUE »

La déléguée permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'Unesco avec résidence à Paris rappelle les contributions de l'organisation onusienne aux pays membres engagés à promouvoir l'Intelligence artificielle. « La Côte d'Ivoire est un acteur clé de développement de l'Intelligence artificielle en Afrique, à travers son engagement depuis le développement du numérique jusqu'à cette nouvelle technologie qu'est

l'Intelligence artificielle ». Ces propos sont ceux de la déléguée permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'Unesco, le Pr Ramata Ly-Bakayoko. En faisant cette déclaration le mardi 11 février 2025, au siège de l'Unesco, à la sortie du panel des ministres sur la problématique d'évaluation de l'état de préparation de la mise en œuvre de l'IA, elle se félicite des efforts entrepris par la Côte d'Ivoire pour éviter d'être en retard sur la révolution technologique de ce 21e siècle. Cela grâce à l'appui constant des partenaires dont l'Unesco.



INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION (IPC) 2024 : LA CÔTE D'IVOIRE PROGRESSE DE 5 POINTS ET GAGNE 18 PLACES

La Côte d'Ivoire a enregistré une avancée significative dans la lutte contre la corruption, selon le dernier rapport de Transparency International, consulté par Abidjan.net, le mardi 11 février 2025. Le pays a atteint un score de 45 sur 100 dans l'Indice de Perception de la Corruption (IPC), se positionnant ainsi au 69e rang sur 180 pays évalués. Cette progression représente une hausse de 5 points et un gain de 18 places par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'inscrit dans une dynamique de progrès amorcée ces dernières années. En 2023, la Côte d'Ivoire affichait un score de 40/100, occupant alors la 87e place mondiale. En 2024, son score est passé à 45/100, lui permettant d'atteindre le 69e rang.



SANTÉ : LE GOUVERNEMENT ANNONCE LA CRÉATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE BOUAKÉ DONT L'OUVERTURE EST PRÉVUE DANS LE COURANT DU 1ER TRIMESTRE 2025 (OFFICIEL)

Le Gouvernement ivoirien a adopté, le mercredi 12 février 2025, un décret portant création de l'Institut de cardiologie de Bouaké (ICB), un établissement public hospitalier à vocation nationale et sous-régionale, dont l'ouverture est prévue "dans le courant du 1er trimestre 2025". L'annonce a été faite par Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement au terme d'un Conseil des ministres présidé par le Président Alassane Ouattara au Palais présidentiel d'Abidjan. "L'ICB est construit pour être un établissement d'excellence à vocation nationale et sous-régionale. Il occupe une superficie construite de 15 mille mètres carrés pour une capacité d'accueil estimée à 12000 consultations, 4750 hospitalisations, 3800 urgences cardiologiques, 520 patients de soins intensifs, 290 interventions chirurgicales à cœur ouvert", a expliqué M. Coulibaly à la presse.



AGENCE DE PRESSE

Economie



RENTRÉE BUDGÉTAIRE 2025 : LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION APPELLE À UNE RIGUEUR EXEMPLAIRE DES RESSOURCES PUBLIQUES

Le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, porte-parole du Gouvernement, a appelé, mercredi 12 février 2025, à Abidjan-Plateau, les acteurs budgétaires de son secteur à une rigueur exemplaire des ressources publiques. « L'exécution du budget devrait se faire dans le strict respect de l'orthodoxie financière et administrative pour garantir une gestion transparente et efficace des ressources publiques, car il constitue un socle indispensable pour atteindre les objectifs fixés dans les documents de programmation », a déclaré M. Coulibaly qui présidait la rentrée budgétaire de son département ministériel. Il a également rappelé que la Côte d'Ivoire avait opéré une réforme majeure en migrant vers une gestion axée sur les résultats.

Société



ASSAHORÉ KONAN JACQUES VEUT SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À TRAVERS LE CONCOURS « IVOIRE ECO AWARDS »

Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, veut soutenir davantage le développement durable en plus des réformes qu'il a initiées dans ce secteur. M. Assahoré a procédé à cet effet, mardi 11 février 2025, à Abidjan, au lancement du « Prix Ivoire Eco Awards », une initiative visant à promouvoir l'excellence et l'engagement en faveur du développement durable en Côte d'Ivoire. « Les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité sont autant de phénomènes qui menacent notre bien-être et celui des générations futures », a-t-il indiqué. Pour le ministre, l'institution du Prix Ivoire Eco Awards, vise à valoriser les initiatives en faveur de la prise de conscience écologique.

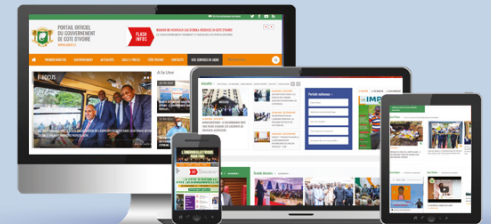


RCI/ÉDUCATION : LES COGES APPELÉS À LA « TRANSPARENCE »

La ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Professeuse Mariatou Koné, a rencontré, ce mercredi 12 février 2025, les responsables des Comités de gestion des établissements scolaires (COGES), dans le cadre des échanges réguliers avec les acteurs du système éducatif. Cette rencontre s'est tenue à l'amphithéâtre Paul Akoto Yao du Centre national des matériels scientifiques (CNMS) sis à Abidjan-Cocody. Ce moment a permis aux faïtières, aux bureaux et à la plateforme des COGES de poser leurs préoccupations à la ministre. Dès l'entame des échanges, la ministre a souligné la nécessité d'une gestion rigoureuse et transparente des fonds alloués aux COGES. Elle a rappelé aux responsables présents l'obligation de se conformer aux textes en vigueur, notamment en matière d'ouverture de comptes bancaires. Ces comptes, a-t-elle déclaré, doivent être ouverts obligatoirement dans les institutions bancaires et exclusivement au nom des COGES et non dans des microfinances.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
Aid Gouvernemental



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale